

## Conditions d'accès

### ■ Elèves débutants :

- Jardin musical : à partir de 4 ans (antenne de Mèze uniquement).
- Eveil 1ère année : votre enfant entre en grande section de maternelle en septembre
- Eveil 2ème année : votre enfant entre en CP en septembre
- FM 1C1 : votre enfant entre en CE1 en septembre (pratique chorale en sus et démarrage de l'instrument en janvier 2023)
- Débutants en CE2 et au-delà et débutants adultes : contacter l'administration pour vous aiguiller dans le cursus adapté

### ■ Elèves non débutants :

Vous pourrez décrire votre cursus dans le cadre prévu à cet effet. Des tests de niveau vous seront proposés en septembre pour vous aiguiller vers le cours adapté.

### ■ Cap'Musique

Pôle ouvert aux publics spécifiques (troubles mentaux, physiques, du neuro-développement et/ ou des apprentissages) en cours collectifs ou individuels.

Pour tous renseignements, veuillez contacter par mail: [conservatoire@agglopoale.fr](mailto:conservatoire@agglopoale.fr)

L'accueil des personnes en situation de handicap au conservatoire nécessite une évaluation au cas par cas des demandes. L'inscription définitive des élèves se fait après un entretien préalable avec l'enseignant référent. Un certificat médical précisant la ou les pathologies de l'élève doit être fourni.

**L'accès aux classes de piano, chant et art dramatique est soumis à un test d'entrée dont les modalités vous seront communiquées à l'inscription.**